

Le point de vue Des Voix du Nucléaire

RÉSUMÉ

Nous, les Voix du Nucléaire, sommes une association citoyenne constituée de bénévoles qui, connaissant le domaine du nucléaire ou ayant appris à le connaître, avons pu remettre en perspective et rationaliser l'information à disposition des citoyens et citoyennes, sur cette source d'énergie. Favorables à l'usage de l'énergie nucléaire, nous représentons l'opinion majoritaire au sein de la population française.

Nos trois objectifs majeurs sont :

- 1) Rétablir les faits scientifiques sur cette énergie. Nous ne demandons pas qu'un traitement spécial lui soit accordé, juste qu'elle soit traitée de la même manière que les autres et ne soit pas victime de désinformation ou d'instrumentalisation.
- 2) Transmettre au grand public, aux médias et aux élus les résultats des études et les recommandations d'organismes scientifiques reconnus, et encourager leur prise en compte dans les politiques publiques. Nous partageons notamment les analyses et conclusions du GIEC, qui identifie l'énergie nucléaire parmi les leviers les plus significatifs de lutte contre le changement climatique, et pointe son acceptation sociale comme le principal frein à son développement.
- 3) Encourager le développement harmonieux de la filière nucléaire en France comme à l'international, dans un cadre réglementaire et un contexte politique rationnel et rigoureux.

- Dans la lutte contre le réchauffement climatique, dont les effets délétères se ressentent chaque année de plus en plus fort, le nucléaire est un allié de poids, un atout majeur dans la décarbonation de la production d'électricité, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

- Nous pensons que le programme de construction de deux EPR 2 sur le site de Gravelines, constitue un pas supplémentaire vers la relance du nucléaire en France et sera un moteur de réindustrialisation tant au niveau national que local. A ce titre, il participera à résorber la perte de compétences constatée dans l'ensemble de la filière nucléaire et les problématiques de recrutement dans le domaine, voire à servir de motivation à l'ensemble d'une génération d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dont la France a besoin si elle veut contribuer activement et concrètement à la transition énergétique mondiale.

L'électricité est l'énergie de l'avenir. À condition qu'elle soit disponible à la hauteur des besoins pour se substituer aux combustibles fossiles et un niveau d'émissions de gaz à effet de serre et d'impact environnemental le plus faible possible. Le nucléaire est aussi une industrie à haute valeur ajoutée, non délocalisable dont nous avons la chance de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur.

Tous les pays ayant la chance d'avoir déjà accès à l'énergie nucléaire, ou de pouvoir la développer à court et moyen terme, ont la responsabilité de le faire. La transition énergétique est globale, le nucléaire est une de ses principales clés. Faisons notre part !



Voix du
Nucléaire

Créée en 2018, l'association promeut l'énergie nucléaire dans le mix électrique français dans le cadre de la transition énergétique, en se basant sur le caractère bas-carbone du nucléaire. Elle soutient par ailleurs le développement des autres énergies renouvelables.

Constituée uniquement de bénévoles (environ 420 en 2022), l'association est indépendante, sans attache économique, institutionnelle, syndicale ou politique.

Contact : Louis THOMAS
Mail : presse@voixdunucleaire.org
Siège social: 17, Rue Cécile
Faguet, 93500, Pantin
SIRET : 84037162900014
Site Internet : <https://www.voix-du-nucleaire.org/>



LE PROJET ET SON UTILITÉ

Les EPR 2 de Gravelines sont des éléments clés pour le réseau électrique français et européen. À l'échelle européenne, la centrale va permettre de renforcer la stabilité du réseau électrique et accroître sa résilience, ce qui est d'autant plus important pour un réseau de plus en plus interconnecté et donc sensible aux fluctuations sur le réseau synchrone d'Europe continentale. Il est donc nécessaire de développer un programme énergétique reposant sur une technologie fiable, éprouvée et qui a déjà démontré son efficacité pour remplacer les énergies fossiles dans notre mix énergétique, cela relève de la responsabilité des États vis-à-vis de leurs voisins et envers leurs populations. A l'aube des grandes annonces sur la réindustrialisation, nous rappelons que cette dernière est impossible sans électricité pilotable, en grande quantité et à prix raisonnable. Devant la concentration de projets, notamment de décarbonation et des industries dans le nord de l'Europe, mais aussi à proximité des pays voisins (Belgique, Royaume-Uni...), il est plus que nécessaire qu'une énergie bas carbone pilotable entre dans le processus.

Chaque année de fonctionnement d'un réacteur EPR 2 évite :

- 4 millions de tonnes de CO2
- 10 à 20 millions de pm 2.5,
- 700 à 2700 tonnes de NOx,
- 20 à 1700 tonne de SOx,
- 1,9 milliard de m3 de gaz importés équivalent, (environ 500 000 000 millions d'euros à prix moyen), ou 3,2 millions de m3 de GNL

Le projet de Gravelines présente plusieurs avantages, à commencer par le choix d'un site déjà occupé par d'autres réacteurs nucléaires. En les plaçant sur un site déjà existant (comme pour les EPR 2 de Penly et du Bugey), on préserve un certain nombre de ressources. Le nucléaire est certes très économe en comparaison d'autres modes de production d'électricité, mais le choix d'utiliser un site déjà existant permet d'utiliser des infrastructures déjà existantes sur le site, et aussi de bénéficier d'un environnement social qui connaît le sujet. Le choix du nucléaire s'inscrit donc dans une logique de rationalité. Nos ressources sont rares, qu'elles puissent être physiques (comme le cuivre, nécessaire au raccordement des installations), monétaires ou tout simplement

humaines. Le nucléaire présente aussi un avantage conséquent qui résume la plupart de ses qualités : sa densité. A l'échelle nationale, cette densité permet d'éviter les projets diffus et multiples, et donc les surcoûts liés aux réseaux à démultiplier, mais c'est aussi la tolérance du public aux travaux qui est préservée en choisissant une option qui limite les travaux de grande ampleur. Pour Gravelines, les EPR 2 signifient une puissance très importante, dans un espace restreint et déjà occupé par les différentes activités humaines : industrielles, résidentielles, agricoles etc. Avec d'autres sources d'énergie, le littoral et le pays dunkerquois subiraient des conflits d'usages et de partage du territoire beaucoup plus importants.

Sur les questions des retombées économiques du projet, outre les bénéfiques évidents de la production d'électricité, la construction des réacteurs entraîne aussi des conséquences positives, qui dépassent le cadre local. Dans la région du Dunkerquois, pour l'activité du site, c'est 2.000 à 3.000 personnes employées à terme pour faire fonctionner les deux nouveaux réacteurs, mais avec le chantier, ce sont jusqu'à 10.000 emplois mobilisés. Les réacteurs ne sont pas construits intégralement sur un seul et même site, de nombreuses pièces proviennent de partout en France, comme du Creusot. Le projet permet ainsi de renforcer une filière industrielle à haute valeur ajoutée et qui entretient des compétences fortes.

L'INSERTION DU PROJET SUR LE TERRITOIRE

Pour rappel, Gravelines est historiquement liée au nucléaire depuis le début de la construction du premier réacteur en 1974. Jusqu'à la mise en service du 6e réacteur en 1985. Le territoire dispose depuis d'un savoir-faire, de compétences et d'expertise en matière de nucléaire. Les ressources humaines sont là. L'écosystème également.

Un véritable tissu industrialo-portuaire à portée locale et régionale s'est d'ailleurs développé autour du site depuis la création de la centrale. La Région Hauts-de-France est la première en termes de nombre de projets et d'emplois industriels : la consommation d'électricité y a atteint 46,7 TWh en 2023. La consommation régionale de la grande industrie s'est élevée à 12,9 TWh. La Région, candidate à l'accueil du

projet EPR 2 reste, selon le Bilan électrique régional RTE datant de 2023, la troisième plus grosse consommatrice en électricité tous secteurs confondus après l'Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Et, avec 21,5 %, elle compte la plus grande consommation industrielle en France.¹

Le site est également implanté sur le territoire du 3e port de France, poumon économique local et régional qui connaît une forte croissance : en quelques années, une vingtaine d'entreprises ou projets a en effet choisi le territoire dunkerquois, et plus particulièrement la zone portuaire pour s'implanter. L'accès à l'énergie et la proximité avec la centrale, et au futur EPR, a forcément joué dans le choix des investisseurs. L'EPR 2 permettra d'assurer la continuité et de fournir les énormes besoins actuels et futurs en électricité à tout l'ensemble portuaire et à toutes les entreprises électro-intensives déjà présentes sur le territoire et à venir.

L'EPR 2 s'inscrit aussi à part entière dans cette stratégie de transition énergétique et de décarbonation dont la Région Hauts-de-France et le territoire dunkerquois, souhaite être la vitrine, et qui est fortement soutenu par la population². A travers sa feuille de route « Rev3 », la région Hauts-de-France soutient en effet une transition énergétique, entre autres articulée autour de l'efficacité énergétique, de la production d'énergie décarbonée : ce à quoi l'EPR 2 répond pleinement.

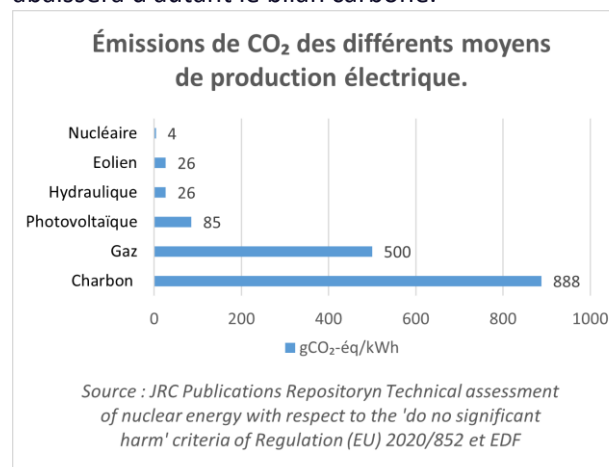
LA SÛRETÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La surveillance de la sûreté des installations nucléaires en France est assurée depuis peu par l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASN), qui résulte de la fusion de l'ASN et de l'IRSN. Cette nouvelle autorité reprend une mission qui a été jusqu'à aujourd'hui assurée avec succès, puisque le parc nucléaire français est surveillé de près, comme en attestent les rapports de l'ASN. Au niveau local, la ville de Gravelines possède un plan communal de sauvegarde et des exercices ont lieu de manière régulière.

Sur les questions environnementales, le choix d'installer les réacteurs sur un site préexistant permet de ne pas artificialiser un terrain sauvage et

donc de réduire l'emprise sur les écosystèmes voisins. Concernant la prise en compte du dérèglement climatique et de l'impact de la hausse du niveau des océans, des marges supplémentaires par rapport aux scénarios les plus pessimistes ont été ajoutés et une plateforme à 11m est tout à fait adaptée au contexte actuel et sera réévaluée tout au long de la durée de vie de l'installation.

Pour le bilan carbone, on se base sur l'analyse de cycle de vie de cette énergie, considéré comme extrêmement faible par rapport à d'autres énergies primaires dites fossiles comme le charbon, l'impact environnemental est globalement négligeable. Dans le cas du parc nucléaire historique, cette valeur, déjà très basse, peut diminuer d'environ 8% en cas d'extension de la durée d'exploitation à 60 ans. Sur les EPR 2, la durée de fonctionnement est de 60 ans à la conception là où EDF avait envisagé initialement de se limiter à 40 ans pour le parc historique. Cela abaissera d'autant le bilan carbone.³



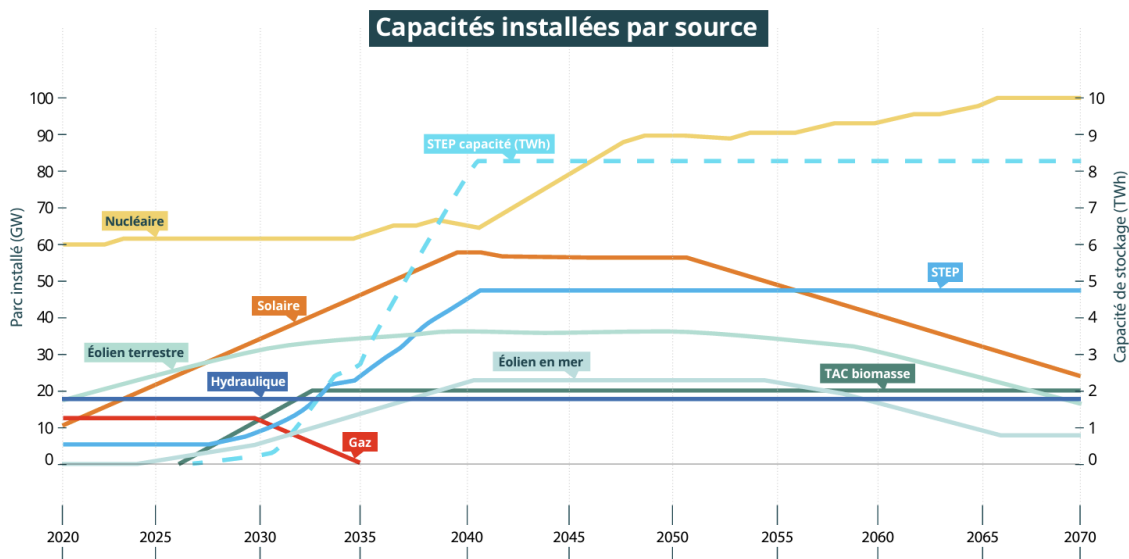
En ce qui concerne la gestion des déchets radioactifs créés par ce réacteur, nous tenons à préciser d'une part qu'ils seront similaires aux déchets des autres réacteurs du parc nucléaire. A ce titre, ils seront donc gérés par une filière qui se montre de plus en plus capable et qui améliore ses capacités et son expérience dans le retraitement. Dans les progrès qui confirment la hausse des compétences et des capacités de la filière et une meilleure gestion des déchets, le projet de Cigéo est évidemment le fer de lance de ces innovations, mais concernant les TFA, qui représentent une part importante de nos déchets mais une toute petite fraction de la radioactivité, le technocentre de Fessenheim, actuellement à l'étude, permettra de trier les déchets, et de recycler une part importante d'acier.

CONCLUSION

L'énergie nucléaire est un atout précieux qu'il faut conserver et développer. A ce titre nous sommes plus que favorables au projet EPR2 de Gravelines, et espérons que celui-ci sera accompagné d'une information juste et équilibrée des populations, en particulier sur les territoires directement concernés. Nous avons conscience que nous représentons une partie majoritaire de la population en exprimant ce point de vue sur le projet et le programme qui doit l'accompagner, et en particulier en étant attachés aux raisons qui le fondent. Et cela même si notre position reste encore sous-représentée dans le débat citoyen qui l'entoure.

- Énergie très bas-carbone, indispensable pour la transition énergétique. Le programme EPR2 doit viser à la fois l'accompagnement de l'augmentation des besoins électriques et le renouvellement du parc historique.
- Bon pour l'environnement, ses impacts sur la faune et la flore sont, dans le pire des cas, similaires à ceux des énergies renouvelables.
- Un avantage économique, un coût global annuel limité par rapport aux scénarios sans nucléaire de RTE, et un bénéfice pour la balance commerciale française.
- Une source d'indépendance énergétique, une filière d'excellence française, maîtrisée sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Une électricité stable et pilotable, pour faciliter l'électrification des usages et offrir un prix abordable et prévisible pour les industriels et les particuliers.
- Un moteur industriel puissant, qui a le potentiel de faire renaître une industrie forte, et écologique par ses retombées indirectes. Un programme qui insuffle une nouvelle politique industrielle pour la France.
- Des emplois stables et locaux, des emplois qui s'inscrivent parfaitement dans la transition bas-carbone qui nous amène vers la neutralité carbone en 2050.

ANNEXE : SCÉNARIO TERRAWATER



1. <https://www.rte-france.com/actualites/bilan-electrique-hauts-france-2023-production-renouvelable-depasse-30pourcent>
2. Cahier d'acteur de la ville de Gravelines, page 2
3. <https://www.sfen.org/rgn/les-emissions-carbone-du-nucleaire-francais-37g-de-co2-le->

